

Règlement intérieur

Toute communauté se doit de fonctionner avec un ensemble de règles devant permettre l'expression de la liberté de chacun sans enfreindre celle des autres. Le règlement du Centre, fort d'une longue expérience, a également pour fonction de préserver le respect individuel et de maintenir l'équilibre institutionnel afin d'optimiser votre démarche thérapeutique. Les interdits placent donc les limites essentielles.



Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire** de vous **conformer à ce règlement**.

Toute transgression entraînera **une rupture du contrat thérapeutique** passé entre vous et l'équipe du Centre, mettant ainsi fin immédiatement à votre séjour.



INTERDITS

- ✓ D'**introduire** dans l'établissement et de **consommer** pendant le séjour toute **BOISSON ALCOOLISÉE**, toute **SUBSTANCE TOXIQUE ou ILLICITE**, tout **MÉDICAMENT** en dehors de ceux donnés par l'infirmier(e), ceci pour des **raisons thérapeutiques et légales**.
- ✓ De **conserver MÉDICAMENTS, ORDONNANCES et PRODUITS DE TOILETTE ALCOOLISÉS** (déodorant, parfum, après-rasage, lotions, dissolvants...) Ils sont déposés à l'infirmierie dès votre admission dans l'établissement, ceci pour des **raisons thérapeutiques et médicales**.
- ✓ De **conserver des produits périssables** (yaourt, fromage, pâté, saucisson...), pour des raisons de sécurité alimentaire
- ✓ **Il est interdit de FUMER** (y compris la cigarette électronique) dans les bâtiments (Loi EVIN) et dans les espaces « non-fumeurs ». Des espaces extérieurs sont réservés à cet usage et de nombreux cendriers sont mis à votre disposition pour y jeter vos mégots.
- ✓ De nouer ou d'entretenir des **RELATIONS AMOUREUSES** entre patients. Il s'agirait là d'une accentuation des troubles psychoaffectifs individuels et d'un renforcement d'une **conduite d'échecs**.
- ✓ D'entrer et de jouer au **Casino**. Le jeu entrant dans le **champ des addictions**.
- ✓ De **garder** avec vous votre **ordinateur, lecteur DVD, instrument de musique...** ainsi que tout ce qui vous empêche de prendre de la distance avec votre milieu relationnel et tout ce qui participe au renforcement de l'isolement et du repli sur soi. Le temps du séjour est précisément celui de la parole, de l'écoute réciproque, de la réflexion et de la prise de distance.
- ✓ D'utiliser votre **véhicule personnel** durant le séjour. Pour des raisons de **sécurité**, les clefs sont déposées au coffre de l'établissement dès votre arrivée.

- ✓ De pratiquer des activités accidentogènes (sports nautiques, vélo, roller, patinoire...) ou d'adopter des comportements à risque infectieux ou allergique : piercing, tatouage... afin de préserver le bon déroulement de votre séjour.

En cas de **détention** de produits contenant de **l'alcool, de médicaments, d'ordonnance, de clefs de véhicule**, ceux-ci devront être remis **sans délai à l'infirmerie ou au secrétariat**.

Règles de vie institutionnelle

- ↳ **Assister à toutes les séances de Thérapie** organisées ou planifiées de votre groupe.



- ↳ **Respecter les horaires** définis sur le programme hebdomadaire quelle que soit l'activité concernée (thérapie, repas, sorties, coucher, etc...)

- ↳ **Respecter la loi thérapeutique** (secret du groupe et anonymat)

- ↳ Respect de la **CONFIDENTIALITÉ** et de l'**ANONYMAT** :



cette règle est une **exigence thérapeutique** dans **votre intérêt** afin de réaliser la meilleure prise en charge psychothérapeutique. Elle implique de :

- ◆ **Ne pas échanger** vos noms de famille, vos adresses personnelles ou numéro de téléphone
- ◆ **Ne pas prendre des photos** au sein de l'établissement
- ◆ **Ne pas entrer** sans autorisation dans la chambre d'autrui.



- ↳ **Respect de la communauté :**

Pour des raisons évidentes de convenance, il est demandé de ne pas utiliser votre portable pendant les heures de thérapie et les repas.

- ↳ **Les Sorties** du Centre sont autorisées sous conditions :

(Vous êtes en **hospitalisation complète** sous la responsabilité de l'établissement)

◆ Conditions générales :

↳ **sorties limitées exclusivement à la commune de Royan**, dérogation faite pour la visite du zoo de La Palmyre ou le site de Talmont. Utilisation bateau et bac interdite.

↳ **aucune sortie n'est autorisée en dehors des horaires de thérapie** même si certaines séances se terminent plus tôt, il est impératif de se conformer au tableau des horaires affichés.

◆ Cas particulier : (les entrants)

↳ en début de séjour, la **première sortie** autorisée (sous réserve de l'accord de l'équipe médicale) s'effectuera le **samedi après-midi** à partir de 14h00 à 3 personnes minimum. Il en va de même pour le dimanche et cette condition de sortie reste également applicable **toute la semaine suivant dimanche inclus**.

Règles de vie communautaire

↳ Respect de l'**HYGIÈNE** :

- ◆ Pour tout ce qui concerne : vêtements, W.C., douches, buanderie...
- ◆ La chambre doit être ordonnée et le lit fait chaque matin.
- ◆ Avoir une **TENUE CORRECTE**, (comportementale et vestimentaire) dans l'établissement et lors des sorties en ville.
- ◆ Laver le linge **uniquement** dans la buanderie (lave-linge ou à la main) et interdit dans les chambres.
- ◆ Sécher le linge **uniquement** dans le sèche-linge ou dans les lieux réservés à cet effet (fils à linge) et interdit dans les chambres.



↳ Respect du **SILENCE** et du **SOMMEIL** :

- ◆ Dans **la journée** ainsi que **durant la nuit de 21h30 à 7h00** : ne pas faire de bruit en regagnant votre chambre au plus tard à **22 h 30** (dans le cadre de la rééducation du sommeil).
- ◆ Aucune douche ne peut être prise entre 21h30 le soir et 7h00 le matin. Vous êtes invité à prendre vos dispositions afin de respecter ces horaires.

↳ Respect des **LIEUX** et **MATÉRIEL** :

- ◆ Veuillez jeter tous vos déchets (papiers, gobelets,...) dans les poubelles prévues à cet effet.
- ◆ Ne pas accrocher sur les murs des photos ou posters.
- ◆ Toutes dégradations mobilières ou immobilières causées vous seront facturées.

